CdG 29
Au cœur de l'emploi public local
Labourerien er c'humunioù

7 boulevard du Finistère
29336 QUIMPER Cedex
Téléphone : 02.98.64.11.30
Télécopie : 02.98.64.11.59

Liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2011 après examen professionnel – Fonctions secrétaire de mairie

ARRETE N° 11.041

Le Président du Centre de Gestion du Finistère,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 23 et 39,

Vu le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 17, 17-1 et 18,

Vu le décret n°95-25 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Considérant que les fonctionnaires ci-après remplissent les conditions fixées par l'article 6 1er alinéa a) du décret précité,

Vu l'avis formulé par la Commission Administrative Paritaire de la catégorie B lors de sa séance du vendredi 25 février 2011,

Vu les candidatures présentées par les autorités territoriales pour l'avancement au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2011,

ARRETE

Article 1 : A compter du 1er mars 2011, sont inscrits au titre de l'article 6-1 a) du décret 95-25 du 10/01/1995, sur la liste d'aptitude après examen professionnel – fonctions secrétaire de mairie pour l'accès au grade de rédacteur territorial, par la voie de la promotion interne 2011 :

OMNES Roland	Adjoint administratif 1ère classe	GARLAN
ROSPARS Solène	Adjoint administratif 1ère classe	LEUHAN

Article 2 : le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Finistère.

Fait à Quimper, le 28 février 2011

Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION du FINISTÈRE

René FILY

Reçu à la Préfecture du Finistère le
28 FEV. 2011

Transmis à la Préfecture le